

Forêt domaniale de Rambouillet

8 septembre 2015

Coupes 2015

LA FORET DOMANIALE DE RAMBOUILLET

Ancien domaine de chasse des rois de France, la forêt domaniale de Rambouillet s'étend sur 14 000 ha à 40 km au sud-ouest de Paris.

Composée principalement de chênes, mais également de pins, elle offre des reliefs et des paysages variés appréciés des promeneurs, des cyclistes ou des cavaliers. La fréquentation du massif est estimée à 11 millions de visites par an.

Le massif de Rambouillet est une forêt contrastée, où coexistent des milieux très secs et très humides. Elle est exceptionnelle pour ses écosystèmes palustres (mares, étangs, ruisseaux, tourbières, bas-marais, bois tourbeux...) complétés par des milieux ouverts comme les pelouses et les landes sèches.

Elle bénéficie de 2 sites « Natura 2000 », de 1200 ha classés en Réserves biologiques dirigées et 200 ha en Réserves biologiques intégrales, d'un Comité scientifique.

Comme toutes les forêts domaniales, elle est gérée par l'Office national des forêts.



L'ONF favorise la croissance des arbres de la forêt de Rambouillet

La forêt de Rambouillet est gérée par l'Office national des forêts selon un aménagement forestier, document de gestion durable de la forêt, établi pour la période 2006-2025.

Celui-ci prévoit une coupe sur les parcelles 26.04, 26.05 et 26.07 situées sur la commune de Rambouillet.

Elle contribuera au renouvellement de la forêt afin d'assurer sa pérennité.

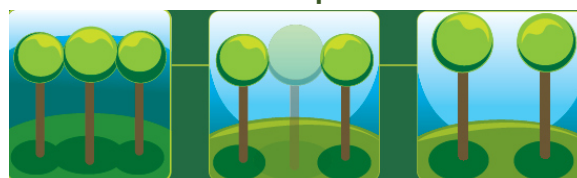
La coupe « d'amélioration » va permettre d'éclaircir le peuplement

Les parcelles 26.04, 26.05 et 26.07 sont caractérisées par un peuplement très dense composé majoritairement de chênes sessiles et pédonculés.

Certains présentent des signes de dépérissement.

Une « **coupe d'amélioration** » est programmée sur **une surface de 21,91 hectares** : Les arbres désignés par les forestiers seront coupés afin de donner plus d'espace et de lumière à leurs voisins et de favoriser les arbres les mieux conformés.

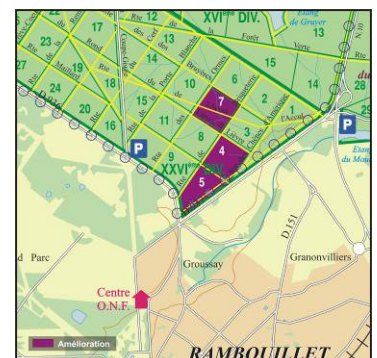
Illustration d'une coupe d'amélioration



Une forêt dense et sombre

Une coupe pour donner de la lumière aux arbres

Une forêt plus belle et plus forte



Coupes 2015

L'aménagement forestier

Il constitue la feuille de route pour le gestionnaire, sur une période généralement de 20 ans, en fixant les objectifs à court et à long terme et en prescrivant les actions à réaliser, après avoir fait l'état des lieux.

Il permet de programmer les coupes et les travaux nécessaires pour :

- éclaircir et renouveler la forêt
- favoriser la biodiversité
- entretenir et améliorer les équipements d'accueil.

Il est approuvé par arrêté ministériel.

Attentif aux demandes du public parfois inquiet de la gestion forestière pratiquée, l'ONF adapte sa gestion forestière **et modifie l'aménagement de la forêt.**



Le bois est entreposé en bord de chemin

La coupe a été vendue. L'exploitation est programmée prochainement



L'exploitation sera prise en charge par **un exploitant extérieur** pour une durée de plusieurs mois.

Une remise en état de la forêt est toujours prévue en fin de chantier.

Les bois seront stockés le long de la route Forestière de la Porte Blanche.

Durant l'exploitation, le chantier est interdit au public.

Ces travaux vont engendrer temporairement un certain nombre de désagréments pour le promeneur

- Le paysage sera modifié puisque des arbres seront coupés.
- Les parcelles en question seront interdites au public du fait de l'exploitation en cours qui est dangereuse.
- Les engins forestiers vont entraîner du bruit et générer des ornières et des chemins moins confortables.
- Le bois restera à terre dans la parcelle puis il sera stocké en bordure de chemin avant d'être transporté.

L'exploitation du bois fait partie de la vie de la forêt.

Forêt domaniale de Rambouillet

8 septembre 2015

Coupes 2015

Utilisation du bois

Selon la qualité des bois, celui-ci sera utilisé pour de la trituration (fabrication de panneaux de particules), en bois de chauffage, bois d'industrie ou bois d'oeuvre pour les produits de qualité.

Que se passera t-il après en forêt ?

Les arbres non exploités de la parcelle vont se développer et grandir. Les prochaines interventions visant à améliorer le peuplement auront lieu dans une dizaine d'années.

Plan de la coupe - parcelles 26.04, 26.05 et 26.07 forêt domaniale de Rambouillet

